

Zeitschrift:	Geographica Helvetica : schweizerische Zeitschrift für Geographie = Swiss journal of geography = revue suisse de géographie = rivista svizzera di geografia
Herausgeber:	Verband Geographie Schweiz ; Geographisch-Ethnographische Gesellschaft Zürich
Band:	11 (1956)
Artikel:	Vollèges : un cas d'industrialisation d'une commune Montagnarde
Autor:	Burky, Charles A.
Kurzfassung:	Vollèges, Beispiel der Industrialisierung einer Gebirgsgemeinde
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-39635

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les autres à vélo (l'une à scooter) ; elles ne prennent le train ou le car qu'en cas de mauvais temps.

Ces femmes remettent, pour ainsi dire, la totalité de leur paye à leurs parents, les liens familiaux n'étant en rien relâchés par l'activité nouvelle. Elles ne gardent que peu d'argent pour leurs dépenses courantes, à peine davantage pour leur trousseau.

Et voici l'emploi de cette « fortune » par la communauté familiale :

- 1° On liquide des dettes de famille, s'il y en a ;
- 2° On améliore le régime alimentaire, sans toucher à l'alimentation traditionnelle du paysan de montagne ;
- 3° On procède à la réfection des immeubles et même à des constructions nouvelles (avec subvention officielle: jusqu'à 50 % de la dépense et un maximum de 8000 fr.) ;
- 4° Ceci fait, on commence à renouveler l'équipement ménager. D'un rapport KRAPF-KUNZ, de 1955, rendu sur mandat de l'Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail, on apprend que certaines familles ont acheté des meubles, des postes de radio, des cuisinières électriques, des machines à laver.

Quel est le bénéfice de la commune dû à la nouvelle industrie horlogère? L'impôt foncier déjà lui rapporte 90 000 fr. par an. L'appoint horloger se monte à 9000 et l'impôt sur l'atelier d'ébauches lui-même à 6500. En d'autres termes, l'existence des nouvelles activités, dont le personnel fait 7 ½% de la population totale, assure à la commune 16 à 17 % de ses recettes fiscales. Celle-ci a pu améliorer ses routes, bitumer les rues du village, assurer une meilleure distribution d'eau. Elle envisage la réalisation d'un gros projet d'irrigation, dont bénéficieront les agriculteurs.

L'expérience de Vollèges démontre l'influence remarquable d'une petite unité industrielle sur une commune de montagne, sur le niveau de vie des habitants, sur les finances de la commune.

Espérons que, dans la période de haute conjoncture que nous vivons, et devant la pénurie de main d'œuvre, d'autres entreprises du Plateau suisse s'adresseront à d'autres villages montagnards, dont la population témoigne d'une adaptation étonnamment rapide aux exigences de leur nouvelle activité.

A la séance ordinaire, le 3 octobre 1956, du groupe parlementaire de l'Assemblée fédérale chargé de la sauvegarde des intérêts de la population montagnarde, le Dr Hummler, délégué aux Occasions de travail, orienta sur les avantages d'une décentralisation industrielle au bénéfice des entreprises, mais aussi des régions montagneuses. Devant l'insuffisance numérique de la main d'œuvre suisse, pourquoi, au lieu de faire uniquement appel à l'étranger, ne déplacerait-on pas, en une mesure croissante, les industries qui s'y prêtent vers la montagne, où vit une population qualifiée, en partie disponible?

Il paraîtra curieux qu'à cette réunion on ait élu comme nouveau président du groupe, le conseiller aux Etats J. Moulin, précisément de Vollèges.

VOLLÈGES, BEISPIEL DER INDUSTRIALISIERUNG EINER GEBIRGSGEMEINDE

Die Bagnesgemeinde Vollèges gehörte bis vor wenigen Jahrzehnten zu den Entvölkerungsgebieten der Schweiz. Abseits der Durchgangsstraße von Martigny nach Le Châble und Verbier gelegen, gewann sie auch nicht sehr von der Eisenbahn, mit der sie vor einigen Jahren durch den Bau der Talbahn verknüpft wurde. Seit kurzem jedoch scheint sie durch die Niederlassung der Uhrenindustrie, insbesondere durch eine Ablage der Ebauches-Fabrik Bettlach, einen bemerkenswerten Aufschwung zu erfahren. Jedenfalls zeigt die bisherige Entwicklung, daß dieses Unternehmen der Gemeinde und ihren Bürgern willkommene Verdienstmöglichkeiten zuteil kommen läßt, die sich sowohl im vergrößerten Steuerkapital als in der Inangriffnahme wichtiger, bisher kaum möglicher Gemeindewerke (Bewässerung) äußert. Auch das Lebensniveau der Bewohner hat sich gebessert, ohne vorderhand zu einer Lockerung der Bodenständigkeit zu führen. Es darf gehofft werden, daß noch weitere analoge « Sanierungsmaßnahmen » möglich sein werden.